

## Lucien COUDERT



### **Etat-civil**

---

Né(e) le/en 28 juillet 1887 à Castres

Profession en 1940 : Non renseigné

Domicile en 1940 : Non renseigné

### **Résistance**

---

Lieux d'action : Tarn

### **Commentaires**

---

Fils de parents chapeliers, Lucien Coudert fait ses études au collège de Castres, puis à la faculté de droit de Toulouse. Licencié en droit, il est inscrit au barreau de sa ville natale le 9 octobre 1919. Il plaide jusqu'en 1968. Très tôt, il met son sens de la dialectique et une éloquence naturelle au service de ses idées : membre des jeunesses radicales à 17 ans, reçu apprenti à la loge maçonnique de Castres à 18 ans, directeur et rédacteur en chef de L'Emancipation du Tarn à 19 ans, responsable local du parti radical, mouvement auquel il reste toujours fidèle. On le trouve successivement premier adjoint au maire de 1919 à 1928, second adjoint de 1935 à 1940, conseiller général de Castres de 1925 à 1940. Elu député du Tarn le 20 février 1927 à la suite du décès de Henry Simon, il se représente aux élections générales d'avril 1928, marquées par le retour au scrutin d'arrondissement ; devancé au premier tour par Henri Sizaire, il se désiste non sans réticence en sa faveur. En 1932, il prend sa revanche en battant au deuxième tour Balayé. En 1936, il perd son siège. Lucien Coudert est révoqué par le régime de Vichy de ses fonctions municipales le 25 septembre 1940. Mais il est maintenu à la tête de L'Emancipation du Tarn, alors propagandiste de la Révolution nationale,

jusqu'en octobre 1943. Il est interné au titre de la Résistance du 5 mars 1944 au 18 août 1944. En septembre 1945, il tente de regagner son siège de conseiller général mais essuie un sévère échec dès le premier tour. Lucien Coudert conduit aux élections législatives du 17 juin 1951, faites à la proportionnelle, la liste du Parti républicain radical et radical socialiste. Seul élu de sa liste, il siège au palais Bourbon dans quatre commissions et rapporte plusieurs propositions et projets de loi. Battu aux élections générales du 2 janvier 1956, il a entre-temps été élu conseiller municipal de Castres, le 7 avril 1952, à la suite des élections qui ont suivi la dissolution du conseil élu en 1947 auquel il n'appartenait pas. Robert Sizaire démissionnant, il est élu maire le 13 février 1953. Il est reconduit à ce poste aux élections de 1953, 1959, 1965. Sa gestion, tout à la fois prudente et rigoureuse, donne cependant un vif essor au logement social. C'est au cours de ses mandats que se développent les quartiers périphériques de la ville de Castres. Lucien Coudert est officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de guerre 1914-1918 avec deux citations, médaillé de la Résistance. Décédé à Castres le 21 juillet 1982.

## Sources et bibliographie utilisées

---

Recherches effectuées par Stéphane Cosson